



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Catherine FERRANDIERE
IA-IPR d'EVS

à

Mesdames et messieurs les professeur(e)s documentalistes
des collèges et lycées publics de l'académie de Bordeaux,

S/c de mesdames et messieurs les chef(fe)s d'établissements

Bordeaux le 19 mai 2018

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

Réf :
Lettre 17-18 NL

Affaire suivie par :
Catherine FERRANDIERE
IA-IPR d'EVS

Téléphone :
05 57 57 38 19

Mél :
catherine.ferrandiere@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Objet : **CARTOUN, service de cartographie participative des usages pédagogiques.**

De nombreux établissements scolaires "visités" cette année portent des projets pédagogiques documentaires de grande qualité.

C'est pourquoi l'IEVS souhaiterait que les bonnes pratiques, observées ici ou là, soient partagées avec le plus grand nombre. Pour cela, il faut diffuser vos projets à plus grande échelle que celle de la ZAP. Une mutualisation est possible grâce à CARTOUN.

Par ailleurs, 32 activités y sont déjà déposées à ce jour par des documentalistes de l'académie.

Breton d'origine, CARTOUN est "*un service (qui) a pour objectif de favoriser la mutualisation des pratiques pédagogiques et les dynamiques de proximité en permettant à chaque enseignant, établissement, académie ou collectivité de faire connaître des expérimentations, des projets à caractère numérique et mettre à disposition de la communauté des activités pédagogiques géolocalisées. Il permet ainsi de favoriser la création de communautés apprenantes de proximité.*" (Eduscol)

CARTOUN permet la mise en commun des activités numériques. Vous pouvez repérer un projet en consultant la base de données et contacter une personne ressource associée pour échanger, recevoir une aide, mais aussi enrichir le projet à partir de votre propre pratique.

Vous pouvez publier toute activité pédagogique ou expérimentation que vous avez menée.

La cartographie permet une vue des usages numériques à l'échelle territoriale.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Numerique/53/6/Presentation_Cartoun_616536.pdf

Je vous invite donc à utiliser la plateforme CARTOUN à l'adresse : <https://cartoun.education.fr/portail>, et à y déposer vos scenarii. Vous retrouverez les liens sur le site des documentalistes de l'académie : www.ac-bordeaux.fr/documentation/

L'Inspectrice d'Académie-
Inspectrice Pédagogique Régionale

Catherine FERRANDIERE